

DECRET D/2017/ 234 /PRG/SGG

PORTANT NOMINATION DE MEMBRES DU GOUVERNEMENT

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Constitution ;

Vu la Loi L/2001/029/AN/ du 31 décembre 2001, portant Principes Fondamentaux de création, d'organisation et de contrôle des structures des Services publics ;

Vu le Décret D/2015/226/PRG/SGG du 26 décembre 2015, portant Nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le Décret D/2015/227/PRG du 30 Décembre 2015 portant Structure du Gouvernement ;

Vu le Décret D/2016/003/PRG/SGG du 04 janvier 2016 portant Nomination des Membres du Gouvernement ;

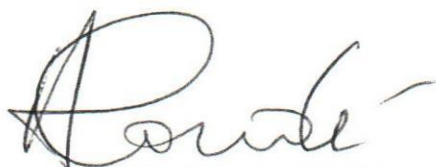
DECRETE

Article 1er : Monsieur Mamady Touré, Ambassadeur Représentant Permanent de la République de Guinée auprès de l'Organisation des Nations Unies (ONU) à New York, **est nommé Ministre des Affaires Etrangères et des Guinéens de l'Etranger**, en remplacement de Madame Makalé Camara appelée à d'autres fonctions.

Article 2 : Monsieur Frédérique Loua, Directeur Général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, **est nommé Ministre des Pêches, de l'Aquaculture et de l'Economie Maritime**, en remplacement de Monsieur André Loua appelé à d'autres fonctions.

Article 3 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 22 AOUT 2017



PROFESSEUR ALPHA CONDE